**Compte rendu d’Assemblée Générale Ordinaire**

Association : Compagnie des Archers Mâconnais

Adresse : Rue Léo Lagrange, Complexe Jean Burnichon 71000 MACON

Mâcon, le 8 Février 2021

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale ordinaire en date du 30 Janvier 2021**

Le 30 janvier 2021, les membres de l’association se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à 10H sur convocation écrite adressée par courriel ou courrier postal en date du 23 décembre 2019

L’assemblée est présidée par M. CHAMPION Gérard –Président -, assisté de Mme Nicole BERGHMANS, en sa qualité de secrétaire de l’association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 38 membres de l’association sur 61 votants sont présents ou représentés (31 présents/7 représentés). En conséquence, le quorum est atteint et l’assemblée peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

*1 Rapport moral et approbation*

*2 Rapport financier*

*3 Approbation des comptes de l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020*

*- Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2021*

*4 Présentation du tarif des licences 2021/2022 et vote*

*6 Rapport de la commission Sportive, présentation des résultats sportifs et vote sur les objectifs de l'association*

*7 Questions diverses*

**Allocution de bienvenue :**

M. Gérard CHAMPION , président de l’association, ouvre la séance et remercie les membres présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mmes RAVINET,  DESVIGNES Mrs GUIGNET. REYNAUD et MARICHY

**1/1 - Rapport moral présenté par Gérard CHAMPION, Président**

Le président donne lecture du rapport d’activité pour l’exercice écoulé (voir Pièce jointe 1)

**Vote du rapport moral**

Après discussion et constatant que tous les orateurs et personnes présentes ou représentées ont pu s’exprimer, M. Gérard Champion met aux voix le rapport d’activité qui vient d’être présenté.

***Celui-ci est adopté par 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention***.

Pour ce rapport comme pour ceux qui vont suivre, l'adoption nécessite la majorité simple des présents ou représentées, soit 17 voix

**1/2- Rapport d’activités présenté par Nicole BERGHMANS secrétaire**

La secrétaire donne ensuite lecture de son rapport moral pour l’exercice écoulé (voir Pièce jointe 2)*.*

**2 - Rapport financier présenté par Christine COLLADO - VIVAZ, trésorière**

* **Approbation des comptes**

Mme Christine COLLADO - VIVAZ , trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2020. Elle informe l’assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat positif (voir Pièce jointe N°3) et en donne les commentaires et explications

Les pièces comptables ont été vérifiées par Mr Ph ROUX

**Vote sur l’approbation des comptes**

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s’exprimer, M. G Champion met aux voix le rapport présenté.

***Celui-ci est adopté par 38 voix pour, 0 voix contre, 1 abstentions***

**3 Présentation du tarif des licences 2020/2021**

Le tarif des cotisations 2021/2022 verra aucune augmentation

Cette résolution est adoptée par 38 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention

**4- Présentation des résultats sportifs et vote sur les objectifs de l’association**

Gérard CHAMPION fait lecture des palmarès sportif .

Lors de cette assemblée Gérard Champion appelle pour remettre des récompenses

Evan GARNIER. Martine GRAIN, Tonio LOPES

Ces archers ont représenté la Compagnie lors des BFC et au championnat de France salle

**5- QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur G Champion laisse la parole à Mme RAVIVET, Mme DESVIGNES, Mr GUIGNET, Mr REYNAUD, Mr MARICHY

Clôture de l’assemblée générale ordinaire

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M Gérard CHAMPION déclare la séance levée à 11 heures.45

Rédigé à Mâcon

Le

 Le président Le secrétaire